

PLAN DE FORMATION DES ELUS 2021

Toutes nos formations sont dispensées sur une journée complète de 6 heures, à 3 dates et 3 lieux au choix. L'ensemble des élus des communes et interco adhérentes peuvent s'y inscrire.

Les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'AMD. Seuls les frais de repas sont à prendre en charge par la collectivité ou l'élu lui-même lorsque les formations se déroulent en présentiel.

Les formations de début 2021 sont proposées en visioconférence, compte tenu des contraintes sanitaires.

20-21-22 janvier 2021 En visio	Rémy CLOUET	Budget perfectionnement
1 ^{er} -2-3 mars 2021 En visio	Rémy CLOUET	La mise en place du budget 2021
31 mai – 1 ^{er} et 2 juin 2021 En visio	Rémy CLOUET	Les pouvoirs de police du maire
28-29-30 juin 2021	Rémy CLOUET	Passer un marché public
13-14-15 septembre 2021	François VALEMBOIS	Les relations entre l'intercommunalité et les communes membres
27-28-29 septembre 2021	Rémy CLOUET	Les documents d'urbanisme (SCOT – PLU – carte communale – RNU)
25-26-27 octobre 2021	François VALEMBOIS	La relation des élus avec les partenaires institutionnels
6-7-8 décembre 2021	Rémy CLOUET	Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration préalable...)

- 3 réunions d'information avec la gendarmerie sont prévues les 8 – 16 et 23 juin 2021 en fin de journée sur les incivilités et la gestion de crise
- 2 réunions en webinaire animées par la MNT et le CDG25 sur la réforme liée à la protection sociale complémentaire, sont prévues les 11 et 17 juin 2021.